

 SMPRB Valorisation des déchets Pays de Rance et de la Baie	RECRUTEMENT	
	Technicien Gestion des déchets	

Agent :		Service :	Pôle Technique
Filière :	Technique	Catégorie :	B
Cadre d'emploi :	Techniciens territoriaux	Lien hiérarchique :	Placé sous l'autorité de la Responsable du Pôle Technique
Grade :	Technicien	Statut :	Contractuel CDD 10 mois Temps Complet
Lieu de travail :	1 rue de La Génetais – 22100 Taden		
Missions du SMPRB :	Le SMPRB assure le transfert, le transport, le traitement et la valorisation des déchets ménagers de ses 5 membres (St Malo Agglomération, Communauté de communes Côte d'Emeraude, Communauté de communes du Pays de Dol et de la Baie du Mt St Michel, Dinan Agglomération, SMICTOM Valcobreizh). Pour cela il s'appuie sur : - des équipements lui appartenant : une Unité de Valorisation Energétique exploitée en Délégation de Service Public, une usine de Tri Mécano Biologique et des centres de transfert exploités en régie ; - des conventions de coopération avec ses membres, lui permettant notamment l'usage de sites leur appartenant ; - des conventions de coopération public-public avec d'autres syndicats de traitement, notamment pour le tri de la collecte sélective ; - des marchés publics pour le transport, le transfert, le traitement des déchets issus des déchètries, le tri de la collecte sélective, le traitement des biodéchets ; - des contrats de reprise des matières recyclables ; - des contrats REP.		
Missions du pôle technique :	- Suivi du contrat de DSP pour l'UVE ; - Exploitation/maintenance en régie du TMB et des centres de transfert ; - Suivi des conventions de coopérations ; - Suivi et renouvellement des marchés publics ; - Suivi et renouvellement des contrats de reprise ; - Mise en place, suivi et renouvellement des contrats REP ; - Gestion des projets connexes.		

Missions du technicien recruté (sous l'autorité de la responsable du Pôle Technique) :

Un technicien est recruté pour la période allant de novembre 2026 à août 2027 dans le cadre d'un surcroît d'activité

Il sera chargé du :

1 – Suivi des contrats de tri de la collecte sélective :

Deux contrats sont cernés :

- Un marché public pour le tri de la collecte sélective d'un des membres du SMPRB ;
- Une convention de coopération pour le tri de la collecte sélective des 4 autres membres du SMPRB.

Le suivi comprend notamment :

- La vérification du respect des cahiers des charges ;
- Le suivi des indicateurs de performance ;
- L'analyse des problématiques ;
- L'établissement du planning de caractérisation annuel ;
- Le suivi des caractérisations, en lien avec les repreneurs quand nécessaire ;
- Le suivi des stocks, des expéditions et la cohérence avec les tonnages pris en charge par les repreneurs des matières à recycler ;
- Le renseignement des outils de suivi en place et le développement d'outils complémentaires de suivi si nécessaire ;
- Le relationnel avec les prestataires ;
- Le relationnel avec les membres du SMPRB.

Si besoin en cas d'absence et congés dans l'équipe :

- Le suivi des demandes de visites des centres de tri ;
- La compilation des données dans les outils SMPRB ;
- La validation des factures ;
- La révision des prix en lien avec le pôle ressources.

2 – Suivi des contrats de reprise des matières issues de la collecte sélective :

Une dizaine de contrats est concernée.

Le suivi comprend notamment :

- La vérification du respect des cahiers des charges ;
- La vérification des décotes ;
- Le relationnel avec les repreneurs ;
- Le lien avec les centres de tri ;
- La répartition du reversement des recettes entre les membres du SMPRB ;
- Le changement de repreneur en cas de défaillance.

Si besoin en cas d'absence et congés dans l'équipe :

- La validation des prix de reprise ;
- La validation des recettes à percevoir ;
- La compilation des données dans les outils SMPRB.

3 – Suivi du contrat REP EMPG :

Le suivi comprend notamment :

- Le pilotage global du contrat et des avenants connexes ;
- Le relationnel avec l'éco-organisme ;
- Le calcul du reversement des soutiens aux membres du SMPRB ;
- La déclaration « descriptif de collecte » en lien avec les membres du SMPRB ;
- La déclaration Soutien à la Connaissance des Coûts ;
- La déclaration sensibilisation/communication/ambassadeurs du tri.

Si besoin en cas d'absence et congés dans l'équipe :

- Le contrôle des tonnages entre centres de tri/repreneurs/éco-organisme et l'analyse et la résorption des écarts ;
- Les déclarations trimestrielles.

4 – L'accompagnement de la stratégie Biodéchets des membres du SMPRB :

Le suivi comprend notamment :

- Le suivi et le renouvellement du contrat de valorisation des biodéchets du SMICTOM Valcobreizh ;
- La recherche et la mise en œuvre de solutions de valorisation des biodéchets des membres qui mettraient en place une collecte (prévu notamment pour St Malo Agglomération) ;
- La validation des factures ;
- La révision des prix en lien avec le pôle ressources.

Toute autre activité nécessaire au bon fonctionnement du service.

Compétences requises**I. SAVOIR**

- Maîtrise des questions environnementales et de législation spécifique au traitement des déchets
- Connaissances techniques en matière de traitement des déchets
- Connaissances en matière de commande publique (marchés, DSP)
- Maîtrise de l'outil informatique

II. SAVOIR-FAIRE

- Aptitude à travailler en équipe
- Autonomie
- Capacité d'initiative, de formulation, de proposition, de résolution de problèmes, d'anticipation
- Capacité à rendre compte

III. SAVOIR-ÊTRE

- Esprit d'ouverture et capacité d'écoute
- Capacité d'adaptation et d'agilité
- Aisance relationnelle

Conditions d'exercice

Les conditions générales d'exercice sont précisées dans le règlement intérieur des services du SMPRB dont l'agent atteste avoir pris connaissance.

DIPLÔMES/NIVEAU DE QUALIFICATION

Niveau minimum requis : Bac + 2

Rémunération : IFSE + Titres restaurant + participation employeur mutuelle et prévoyance + CNAS

Candidature + CV

à adresser par voie postale ou informatique à :

SMPRB – M. le Président – 1 rue de la Génétais – 22100 TADEN – contact@smprb.fr

Poste à pourvoir au 16 novembre 2026

Date limite de candidature : **8 novembre 2026**

Contact : Laurianne GANDON – Responsable du Pôle Technique – 02 21 61 00 57 / 07 57 09 15 79 – l.gandon@smprb.fr